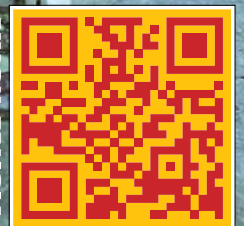


f SITE INTERNET

VISITEZ NOTRE







## Damparis construit le quartier de son avenir

### URBANISME

#### Quartier des Vergers Nouvelles rues à Damparis Appellations symbolisées !

Pour nommer les rues, j'ai proposé des noms de femmes artistes peintres. C'est pour moi un symbole fort en lien avec notre engagement pour l'égalité femmes-hommes, une volonté d'associer le culturel à un lieu de vie durable. Choisir des femmes très impliquées dans l'histoire de l'art c'est aussi réparer une injustice. En effet, en France, 94% des noms de rues, avenues ou places... ont des noms d'hommes. À Damparis seulement cinq noms de femmes... Les rues deviennent des parcours découvertes qui doivent interpeller et susciter la curiosité.

#### Pour votre information

- Suzanne VALADON (1865 -1938) : Artiste peintre et graveuse.
- Marie LAURENCIN (1883 -1956) : Artiste peintre, graveuse, illustratrice.
- Berthe MORISOT (1841 -1895) : Artiste peintre.
- Juliette ROCHE (1884 -1980) : Artiste peintre et écrivaine.
- Louise ABBEMA (1853 -1927) : Artiste peintre, graveuse, illustratrice et sculptrice.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin 2024

Bureaux de vote ouverts  
de 8h à 18h

Il y a 30 ans, le 10 janvier 1994, j'étais élu Maire de la commune succédant à Maurice Faivre-Picon, démissionnaire, auquel je rends hommage.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, conseiller municipal en 1977, je n'imaginai pas être un jour Maire de Damparis et d'en être capable. Mais par un enchaînement de circonstances c'est arrivé en 1994. La même année j'étais élu Conseiller Général et j'y suis resté 22 ans. Pour moi, le mandat de Maire reste le plus beau, même si les contraintes et les difficultés sont parfois pesantes.

Si je suis reparti en 2020 pour un cinquième et dernier mandat, c'est pour trois raisons, primordiales, pour ma part :

- Préparer au mieux l'avenir dans le renouveau et la diversité.
  - Concrétiser l'écoquartier des Vergers, un projet d'urbanisme que je porte depuis de nombreuses années et qui est vital pour l'avenir de notre commune. Son aménagement s'est terminé fin avril et la commercialisation du parcellaire peut enfin commencer. Nous avons des atouts indéniables pour réussir.
  - S'engager plus et mieux dans une démarche de démocratie locale ouverte pour développer la participation citoyenne, s'écarter des dérives extrêmes, anti-républicaines voire sectaires.
- Elle constitue une réelle transformation dans les pratiques et les méthodes en associant les élu-e-s, la population et les services. Nous avons été retenus avec quinze autres communes françaises par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour bénéficier du dispositif "Territoire d'Engagement" sur trois ans. Cela nécessite du temps et la persévérance.

Le projet de station d'épuration décidé par le Grand Dole sera finalisé cette année. La construction devrait s'étaler sur deux ans. D'importants travaux sur le réseau d'assainissement sont prévus dès maintenant.

Bien sûr nous continuerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement malgré une hausse inadmissible des coûts de l'énergie et de l'inflation. Nous maintiendrons les taux d'imposition communaux à leur niveau actuel ce qui est le cas depuis 2017. Mais force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de "boucler" un budget, d'investir et de répondre aux besoins mêmes les plus élémentaires. Cette situation qui touche toutes les collectivités locales ne saurait perdurer.

Il nous faut réagir et agir, se rassembler, se parler, multiplier les moments de convivialité, développer l'éducation à la citoyenneté et à l'empathie, appeler toutes et tous à s'engager pour mieux vivre ensemble. Vigilants et lucides, restons mobilisés et confiants. Affirmons notre exigence de justice sociale, d'égalité, de liberté, d'humanité et de paix.

Michel GINIÈS.

#### Citation

"Les choix que vous faites doivent être portés par vos espoirs et non vos peurs".

Nelson Mandela (qui a été élu président de L'Afrique du Sud en 1994).

#### Retour sur...

"Le 21 avril 1944, le droit de vote des femmes !

Il y a 80 ans, les Françaises obtiennent le droit de vote grâce à une ordonnance du 21 avril 1944 du gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger. Les femmes deviennent "électriciens et éligibles".

#### Magazine municipal n° 128

Mai. 2024

Générique de rédaction : signatures et mentions, sources documentation...

Responsable de la publication périodique : Michel Giniès, maire.

Iconographie du service communication.

Crédits photos : mairie, collection privée, correspondant-e-s de presse, associations.

Dépôt légal numéro 616. Document édité à 1450 exemplaires : Chazelle imprimeurs.

Graphisme, réalisation : Création Conseil.

Visuel de couverture : Michel Giniès.

## DAMPARIS MAG

### SOMMAIRE

2. Éditorial du Maire

3. Budget. Fiscalité

4. 5. Culture

6. 7. Éducation

8. 9. Actions sociales

10. 11. Environnement

12. 13. Travaux

14. Démocratie locale ouverte

15. Sports

16. Portrait

17. Communiqués. Échos

18. Agenda

19. Municipalité. Tribunes

20. Histoire locale

## Synthèse

● **POINT SUR LES DEPENSES D'ÉNERGIE** et impact des hausses successives sur le budget communal.

Malgré la baisse des consommations d'énergie entre 2022 et 2023, les dépenses liées aux consommations ont augmenté de :

- ✓ 45 % sur le poste électricité, passant de 56 000 € à 82 000 €.
- ✓ 95 % sur le poste gaz passant de 74 000 € à 145 000 €.

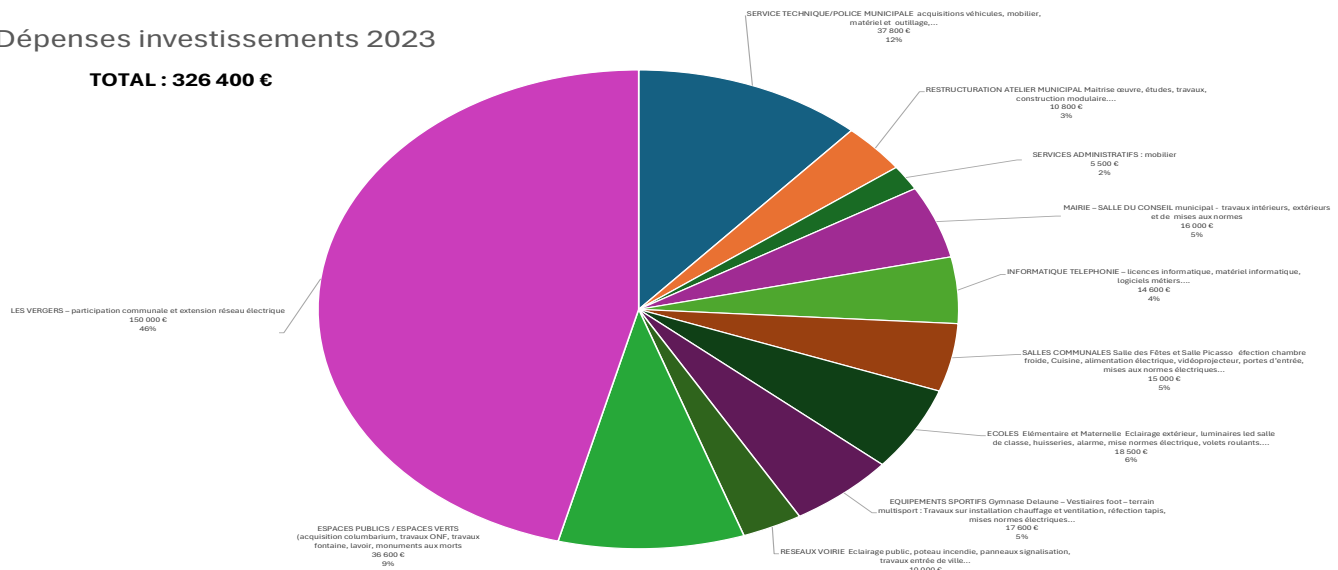
● **FISCALITÉ COMMUNALE 2024**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 avril 2024 a décidé à l'unanimité de maintenir les taux communaux inchangés depuis 2017 :

- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 41,76 %.
- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 95,17 %.
- ✓ Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur les logements vacants depuis plus de deux ans : 11,35 %.

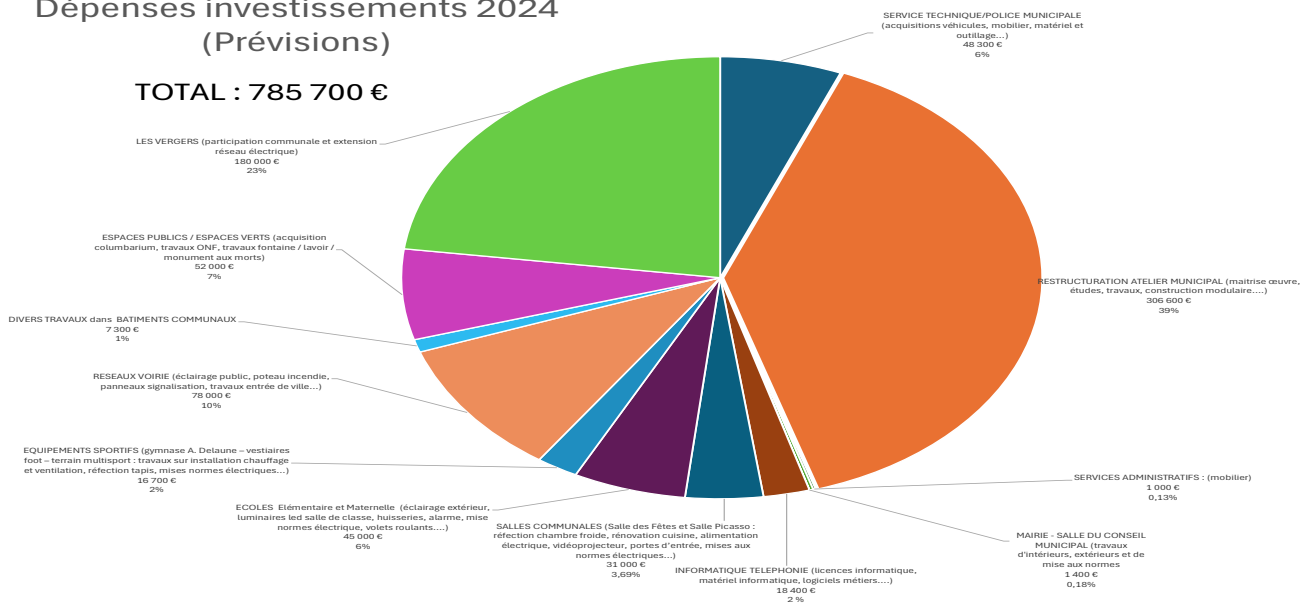
### Dépenses investissements 2023

**TOTAL : 326 400 €**



### Dépenses investissements 2024 (Prévisions)

**TOTAL : 785 700 €**



● **BUDGET PREVISIONNEL 2024** – Principal et Caisse des Écoles

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 avril 2024 a adopté à la majorité les prévisions budgétaires 2024 du budget principal et de la Caisse des Écoles (montant global par section).

#### ● FONCTIONNEMENT 2024

	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	3 013 371,09 €	3 013 371,09 €
Budget Caisse des Écoles	67 931,43 €	67 931,43 €

#### ● INVESTISSEMENT 2024

	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	1 339 850,09 €	1 339 850,09 €
Budget Caisse des Écoles	26 698,58 €	26 698,58 €



## Expo Maroc

● **L'Association Bourgogne Maroc** et le club de l'Abbaye nous ont proposé une exposition dynamique les 13 et 14 janvier à la salle Picasso, animé par Lionel et Asma.

Nous avons pu admirer de magnifiques photos très bien commentées, déguster thé et café ainsi que de délicieuses pâtisseries.

Huiles essentielles, aromates, bijoux, pierres précieuses complétaient cette découverte.

Nous avons accueilli une jeune autrice venue dédicacer sa biographie dans laquelle, elle parle d'une agression qu'elle a subi très jeune et qui lui a déclenché un trouble dissociatif de l'identité.

Merci à elle pour avoir libéré la parole.



✓ Exposition très complète.

## Mise en scène

● **Breakstory !** Un spectacle proposé par Scènes du Jura, a eu lieu à la Salle des Fêtes de Damparis, le jeudi 7 mars 2024. Une séance pour les scolaires l'après-midi et une séance tout public en soirée. Il s'agit d'un spectacle qui plonge le spectateur au cœur du mouvement Hip Hop.

Le breaking (danse issue de la culture Hip Hop) fera son entrée aux J-O de Paris en 2024 ! Scènes du Jura travaillent depuis plusieurs années avec le collège de Damparis et ont déjà eu des collaborations avec l'école primaire. L'art comme le sport véhicule des valeurs essentielles à l'émancipation individuelle et collective que sont la solidarité ou l'hospitalité et aussi l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, l'universalisme.

✓ La participation du public fut omniprésente tout le long de la représentation.



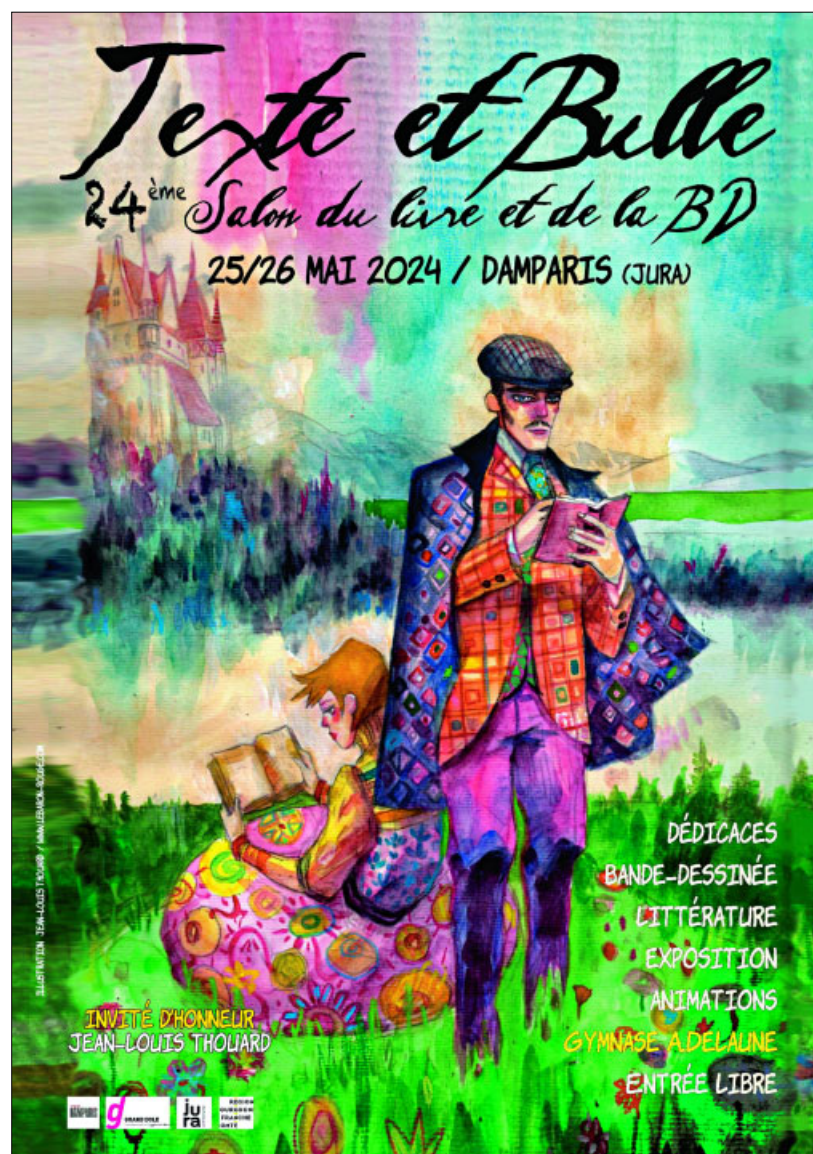


## Salon Créations Passions

● Encore une "très belle édition 2024" avec vingt artistes locaux ; une luthière (et marqueterie en bois), un sculpteur métal, un imprimeur 3D, une fabricante de bougies, un fabricant de cosmétiques naturels, un graveur, une créatrice de mosaïque, une fabricante de jouets en bois, un fabricant d'instruments type cigar-box, une créatrice d'arbres de vie. Dans le thème de démonstration du savoir-faire des artistes locaux. Chaque invité-e a démontré son travail en direct. Une bonne ambiance entre ces artistes a permis de beaux échanges et aussi avec le public venu à leur rencontre.



✓ Un public nombreux à l'occasion de l'édition 2024.



## 24<sup>e</sup> Salon Texte et Bulle

● L'organisation évolue encore cette année avec un nouveau partenariat, les médiathèques du Grand Dole nous ont rejoint. Nous travaillons depuis novembre 2023 avec leur équipe à la recherche d'auteurs qu'ils fréquentent et qui pourront participer à cette 24<sup>e</sup> édition. Ce fonctionnement avec la Commission Culture (habitant-e-s, élu-es, le service technique) de Damparis et les médiathèques du Grand Dole apporte une nouvelle dimension au Salon qui recherche en permanence un nouveau public. L'invité d'honneur 2024 Jean-Louis Thouard était venu à Damparis avec Roger Seiter qui était son scénariste et invité d'honneur en 2010. Quelques noms : Lionel Richerand, Bruno Heitz, Kim Lién Occelli, Patrick Pasques, Serena Davis, Maud Wleklinski. Ce sont 30 autrices-auteurs BD et 30 écrivain-e-s qui nous rejoignent pour cette 24<sup>e</sup> édition. Des autrices et illustratrices Manga également présentes. Des espaces réservés à des animations avec des invités et un concours Cosplay, qui a bien fonctionné l'an dernier, sera au programme. Des membres de la commission préparent une animation à l'accueil comme l'an dernier. Un célèbre Mangaka présentera son nouveau jeu du label OSE. Une présentation de Web Toon - BD numérique sera une surprise cette année (appli Coréenne). Un travail réalisé dans la semaine précédente par les écoles et collège de Damparis et des auteurs invités, sera présenté lors du salon. Cette même démarche sera portée par les écoles et collèges de certaines communes du Grand Dole. Des impressions sur bâches d'un mélange photo-dessin seront visibles sur le salon.

Toute l'équipe organisatrice a hâte de vous retrouver les 25 et 26 mai au Gymnase Delaune. Restauration et buvette ouverte le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h.





## École élémentaire ✓ Le sac est vendu 6€.

● **Vente de sacs !** Les enfants sont partis d'un portrait de Paul Langevin réalisé par Picasso, base que l'on a adaptée pour la rendre plus lisible et permettre aux enfants de représenter des graphismes à l'intérieur. Chaque enfant a réalisé son portrait et s'est appliqué à faire des graphismes selon une palette établie librement par les élèves de chaque classe ou travaillé avec l'enseignant-e. Une grande variété de production a vu le jour. Chaque classe a voté pour la production la plus aboutie et nous les avons disposés autour du nom de notre école. Ils ont travaillé soit au feutre noir soit au stylo bille noir. Les productions ont ensuite été réduites pour pouvoir figurer sur une face du sac en toile. Le travail a été assidu et de qualité. Nombreux sont ceux et celles qui auraient pu voir leur dessin sélectionné. Nous avons fait quelques heureux-ses mais nous portons hauts les couleurs de l'école maintenant ! Chaque sac est vendu 6 euros. Les bénéfices permettront aux enfants de faire des sorties culturelles et pédagogiques et nous pourrons ainsi compléter les jeux de cour. Nous avons pu ainsi présenter de manière plus précise l'histoire de Paul Langevin et faire référence à son parcours professionnel ! Les bons de commandes sont disponibles en mairie et une vente est prévue sur le salon Texte et Bulle les 25 et 26 mai 2024.

## ●●● Carnaval

● Vendredi 16 février a eu lieu le traditionnel carnaval de l'école. Après une déambulation dans les rues, les élèves se sont retrouvés-e-s à la salle des fêtes pour interpréter des chansons, effectuer quelques pas de danse et déguster les beignets offerts par la municipalité.



✓ Un échassier a animé le parcours, prestation offerte par l'APE.



✓ Chaque classe a interprété une chanson.



✓ Les enfants ont dégusté des beignets pour le goûter.



## La coopération en productions

● Tandis que certains élèves de l'école ont participé à un cycle vélo et ont pris de l'assurance en se déplaçant en deux roues grâce à l'implication des animateurs du Vélo Club Dolois, d'autres ont pu s'initier à l'allemand dans le cadre de la Mobiklass. Pour la deuxième année et dans le cadre du projet Primavera, tous les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié de quatre séances pour apprendre à mieux se connaître, à parler de leurs émotions, à réfléchir en jouant, en coopérant et en échangeant avec les autres. Grâce à la fête des Cent-jours, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ont relevé des défis sportifs de toute nature et ont pu présenter aux autres leurs créations. Les productions des élèves réalisées à la maison par les enfants aidés de leurs parents, ont été exposées dans le hall de l'école durant plusieurs semaines.



✓ Le cycle vélo permet de revoir les bases et gagner en assurance.



✓ Charlotte Seltz, animatrice Mobiklass de la Maison de Rhénanie Palatinat de Dijon.



✓ Ce programme de prévention des addictions adapté aux jeunes est animé par des professionnels du centre d'addictologie de Dole.



## École maternelle

● Depuis 2023, "notre école est labellisée" E3D dans le cadre du développement durable. Afin de mieux utiliser nos jardins, nous sommes à la recherche de cuves de récupération des eaux de pluie. Nous sommes également à la recherche de bacs pour récupérer le papier au sein de chaque salle de classe pour mieux effectuer le tri au sein de l'école. Ces actions ont pour objectif de protéger notre planète et de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. Les idées des parents sont d'ailleurs les bienvenues pour améliorer notre projet.



✓ Chasse aux œufs organisée par l'Association des Parents d'Élèves.

## ●●● Collège

● L'Association de parents d'élèves du collège de Damparis a organisé le 9 mars 2024 sa soirée "Année 80" qui a attiré 250 personnes. Les personnes présentes ont demandé une nouvelle édition pour l'année prochaine, chose qui sera faite. Les bénéfices vont servir cette fois pour l'intégralité des élèves du collège avec au choix soit une entrée piscine à l'espace Talagrand, soit une entrée trampoline à vsd39. Les prochains événements sont déjà en préparation avec : les portes ouvertes des 6<sup>e</sup>, une exposition à l'occasion du salon Texte et Bulle, le 24 mai, sur l'école d'antan avec au programme : atelier d'écriture à la plume et des photos de collégiens depuis la création du collège jusqu'à nos jours et pour terminer notre présence au salon Texte et Bulle.

✓ Carton plein pour la soirée année 80.





## Actions Jeunes

- **Packs Loisirs !** Le CCAS offrira, cette année encore, 200 Packs Loisirs (d'une valeur de 15 €) aux jeunes de 7 à 18 ans, à partir du mois de juin. Voir ci-après les conditions particulières :
  - ✓ Être domicilié-e à Damparis depuis plus de 6 mois.
  - ✓ Être âgé-e de 7 à 18 ans.
  - ✓ Justificatif d'identité et de domicile de plus de 6 mois à présenter.



✓ Thybaut Bianchetti a reçu sa carte avantages jeunes en 2023.

- **Cartes Avantages Jeunes !** 100 Cartes "Avantages Jeunes" seront offertes par le CCAS aux jeunes de 9 à 18 ans à partir de septembre 2024. Les dossiers de réservation seront à déposer au secrétariat du CCAS à partir du mois de mai, disponible en mairie ou en téléchargement sur notre site internet : [www.ville-damparis.fr](http://www.ville-damparis.fr) (rubrique nos actualités). Voir ci-après les conditions particulières :
  - ✓ Être domicilié-e à Damparis depuis plus de 6 mois.
  - ✓ Être âgé-e de 9 à 18 ans.
  - ✓ Justificatif d'identité et de domicile de plus de 6 mois à présenter.
  - ✓ Photo d'identité à fournir.

## Ateliers Créatifs

- Le CCAS organise depuis plusieurs années des ateliers créatifs, qui sont ouverts à toutes et tous (nombre de places limité et sur inscription auprès du CCAS). Le lundi dans un local attenant à La Poste.



✓ Un moment convivial d'entraide.



✓ Cartes 3D confectionnées pour les anniversaires et fêtes des bénéficiaires des repas à domicile.

## Prévention Santé

- **Les ateliers bien vieillir !** Du 19 janvier au 16 février 2024 se sont déroulés des ateliers bien vieillir sur le thème : " Plus d'humain pour se sentir bien ". L'action s'est déroulée en cinq séances et a permis aux participant-es d'acquérir différentes méthodes pour prendre soin de soi : musicothérapie, socio-esthétisme, et gestion des émotions. Ces séances étaient animées par une professionnelle de la prévention santé de la "Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté", une socio-esthéticienne, un musicothérapeute et une psychologue en partenariat avec le CCAS.

✓ Prévenir la perte d'autonomie et l'isolement.





## Lien intergénérationnel ! CCAS

● **Un temps fort pour nos Aîné-es !** Mardi 23 janvier les anciens et anciennes de la commune âgé-e-s de plus de 70 ans et des élèves de l'école maternelle se sont retrouvé-e-s le temps d'un après-midi pour un moment d'échange et de partage.

À l'initiative d'Émilie Bertaut, conseillère municipale, déléguée petite enfance, actions intergénérationnelles et santé, membre du CCAS, en présence de Julie Boitet, vice-présidente du CCAS et de Mireille Rauch, adjointe aux affaires scolaires. 90 personnes ont apprécié ce beau moment. Après les chansons des enfants de maternelle, les petits ont rejoint les séniors à table pour partager galette et boissons. "Pour moi se sont des moments simples, mais importants et enrichissants, pour les personnes isolées. Les enfants apportent toujours de la joie..." précise Émilie Bertaut.



✓ Les reines et rois de la journée.



✓ Rencontre autour d'une part de galette.



✓ Certains ont retrouvé leur papy-mamie

✓ Les enfants ont interprété des chansons.





## Collecte des déchets

● Dix-sept personnes venues de Damparis, de Tavaux et de Fouchérans étaient présentes pour la collecte qui a eu lieu le samedi 17 mars. Nous les remercions sincèrement pour leur aide et leur implication ! 2 m<sup>3</sup> de déchets ont été ramassés : mégots, jerricanes, plastiques, cartons, métal, bouteilles en verre et plastiques... route du bois des brûleux, déviation de Damparis, et sortie du village direction Champvans.



## Composteur

● Afin d'inciter la population damparissienne à réaliser du compost et ainsi favoriser la diminution des déchets collectés, la municipalité décide de participer à l'achat d'un composteur à hauteur de 5 € par foyer. Ainsi pour un composteur d'une valeur de 80 €, acheté au SICTOM 15 €, il sera en vente à 10 € à la population damparissienne. Actuellement en rupture de stock ; ils devraient être à nouveau disponible au mois de juin.

**COMPOSTEUR INDIVIDUEL**

**10 €**  
AU LIEU DE 15 €

- Diminuer ses déchets
- Eviter l'achat d'engrais
- Enrichir le sol
- Limiter les trajets en déchèterie
- Favoriser la biodiversité
- Limiter le traitement des ordures ménagères.

**EN VENTE EN MAIRIE**

**DAMPARIS**

SCANNE MOI



✓ Corine Fournet a eu le privilège d'avoir son composteur rapidement.

# Environnement



✓ Le groupe a œuvré toute la matinée pour nettoyer la nature.



## Moustiques

● **Actions !** Le diagnostic réalisé par l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) et remis fin septembre 2023 a permis d'identifier un gîte de naissance et de repos du spécimen « aedes caspius » sur un terrain minéral et boisé situé dans le périmètre de l'usine de Tavaux. Ce terrain est situé à proximité de la zone pavillonnaire des cités de Damparis. D'autres espèces ont aussi été identifiées sur le secteur de la commune, se développant dans d'autres milieux.

● **Suivi des préconisations d'EID pour limiter les nuisances :**

✓ Mise en place de pièges autour du gîte « aedes caspius » identifié sur le terrain du périmètre de l'usine. La société INEOS Inovyn a accepté de financer l'installation de 14 pièges conformément au protocole recommandé par l'organisme EID. Ceux-ci ont été installés fin avril 2024 par EID et font l'objet de contrôles réguliers. La maintenance et les changements de consommables sont réalisés par EID.

✓ L'installation en avril 2024 par la commune de deux pièges sur la zone pavillonnaire des cités Solvay (afin de suivre l'évolution du nombre de moustiques et d'analyser les espèces recueillies) pour un montant de 3 567 €.

● **Rappel !** Pour les espèces qui se développent en milieu artificiel des zones urbanisées, chacun doit veiller à supprimer tout contenant d'eau stagnante.

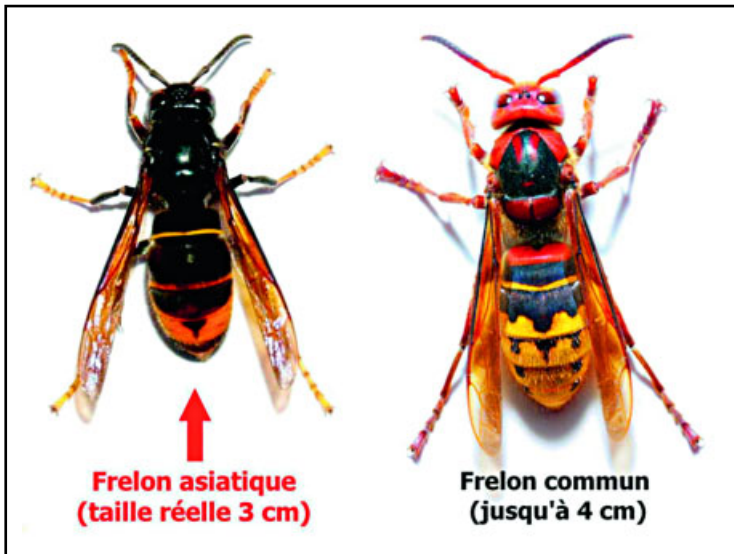


✓ Le type de piège qui sera mis en place est un piège qui, par diffusion de gaz carbonique et de composés d'odeurs humaines, attire et capture les femelles moustiques cherchant à piquer. Les insectes utiles (papillons, abeilles) ne sont pas attirés.



## Frelon asiatique

● **Dispositions !** Abeilles, bourdons, guêpes et frelons appartiennent à la famille des hyménoptères. Ces insectes contribuent tous à la biodiversité et à l'équilibre de la nature. Mais lorsqu'une espèce invasive s'immisce, le déséquilibre guette. C'est pourquoi la commune a décidé d'agir sur plusieurs plans.



**Participation financière :** la mise en place d'un dispositif d'aide financière permettra de participer à la lutte collective contre la présence des nids de frelons ou de guêpes. Sur présentation d'un justificatif et à la condition que la destruction du nid d'hyménoptères soit réalisée par un professionnel, l'aide pourrait s'élever à 50 % du montant TTC de la facture supportée par les bénéficiaires et plafonnée à 50 €. Retrouvez les conditions complètes d'attribution sur notre site, ainsi que la liste des professionnels à consulter (<https://www.ville-damparis.fr>).

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

FRELONS ASIATIQUES

SIGNALEZ  
SA  
PRÉSENCE !

DISPOSITIF D'AIDE FINANCIERE

Pour la destruction d'un nid (guêpes ou frelons), prise en charge de 50 % de la facture, plafonnée à 50 €. (Voir conditions en mairie)

2 PIEGES POSÉS PAR NOS AGENTS SUR DES SITES STRATEGIQUES

AGISSONS ENSEMBLE !

POSE DES PIEGES ENTRE FEVRIER ET AVRIL

SCANNE MOI

DANS UNE BOUTEILLE PLASTIQUE

- PERCEZ 3 TROUS DE 10mm DE DIAMETRE
- VERSEZ 100ml DE VIN BLANC
- 100ml DE CASSIS
- 100 ml DE BIERE BLONDE
- ACCROCHEZ LE TOUT A L'EXTERIEUR DANS 1 LIEU EXPOSÉ AU SOLEIL

IMPERATIF  
POSEZ  
2 PIEGES  
MINIMUM !!

**Pièges sélectifs :** les agents des espaces verts ont réalisé deux pièges pour participer à la lutte contre le frelon asiatique. Posés sur des sites stratégiques de la commune et notamment à proximité de ruchers, leurs rôles sont d'attirer les frelons pour en capturer un maximum. Appâtés par le sucre, les frelons asiatiques entrent dans le piège, mais ne ressortent plus, car il est conçu pour éviter que les hyménoptères de grosse taille ne puissent s'extraire du piège. Affamés, ils meurent au bout de quelques jours. Les agents habilités, équipés de combinaisons adaptées, vident régulièrement les pièges.



✓ *Eric Petetin, apiculteur et responsable du pôle environnement de la commune, connaît bien l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité.*

## Consignes

● **Benne à déchets verts !** Rappel d'utilisation : la benne est réservée aux particuliers et interdite aux professionnels. En cas de saturation il convient de se rendre en déchèterie et de ne pas vider ou déposer des sacs à côté des bennes. En cas de non-respect de ces consignes, le nettoyage est effectué par le personnel municipal ; ce qui engendre un coût supplémentaire pour les contribuables. Il est également demandé de faire preuve de patience et courtoisie envers le personnel technique et administratif, qui ne sont pas responsables du taux de remplissage des bennes. Pour tous renseignements utiles, vous pouvez vous adresser au SICTOM : 03 84 82 56 19.

● **Plantation en domaine privé !** Tout arbre dépassant "2 mètres" de hauteur doit être planté à au moins "2 mètres" de la limite séparative de deux propriétés. Un-e propriétaire qui constate que les branches dépassent la limite séparative et surplombent son terrain, peut exiger du voisinage le coupage des branches ; au propriétaire de la haie séparative de tailler de l'autre côté ce qui dépasse. **Rappel :** hauteur maximale des haies séparatives "2 mètres" et laisser libre accès aux piétons, les trottoirs et chemins par un entretien régulier.

✓ Agir ensemble...



## Les chaussées communales

● **Entretien de la voirie : pourquoi, par qui, et comment ?** Chaque année un programme de travaux est prévu sur les voiries communales. L'entretien est réalisé soit par les agents communaux ou par des entreprises privées, en fonction du matériel nécessaire à la réalisation des travaux. La programmation est réalisée par les services techniques qui utilisent des plans sectorisés pour planifier les interventions pour ne pas oublier de zones.

● **Travaux réalisés par les agents communaux !**

Interventions ponctuelles à la demande des usager-e-s, des élu-e-s et des chef-fe-s de pôles. Ces travaux sont réalisés en fonction de l'urgence, de la sécurité engagée et de la disponibilité des agents.

✓ Réparation des bordures et des regards endommagés.  
✓ Bouchage des trous à l'enrobé à froid sur les trottoirs et les voiries.

✓ Installation et entretien du mobilier urbain (barrières, bancs, poubelles...).

Interventions planifiées annuellement : leurs programmations peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction de la météo et du personnel disponible.

✓ Signalisation horizontale : mise en peinture des marquages au sol (places de parking, bandes "STOP", cédez le passage, etc.

✓ Signalisation verticale : changement des panneaux de signalisation routière défectueux et des panneaux de rue.

✓ Ramassage des feuilles.

✓ Désherbage des caniveaux et des trottoirs une fois par an au minimum. Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'herbe est coupée à la débroussailluse.



✓ Réparation et scellement d'un regard rue du Moulin.



✓ Retrait d'une barrière et élargissement de l'allée piétonne à côté de la Poste, pour permettre le passage des fauteuils roulants.

● **Travaux réalisés par des entreprises privées !** Les interventions suivantes sont programmées avec les entreprises en fonction des secteurs choisis par la Commune, des disponibilités des entreprises et de la météo.

✓ Balayage de voirie : réalisé deux fois par an sur l'ensemble des rues équipées de bordures et de caniveaux le long des trottoirs.

✓ Point à temps : réparations ponctuelles (affaissements, fissures, nids de poules...) de la couche de roulement avec de l'émulsion de bitume et des gravillons. Il y a trois secteurs définis, soit un passage tous les trois ans sur le même secteur.

✓ Nettoyage des avaloirs : pompage des résidus de voirie pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales de la route. Il y a deux secteurs définis, soit une rotation tous les deux ans sur un même secteur.

✓ Travaux exécutés par une entreprise de travaux publics.





## Rénovation

● Le système de chauffage de la **cuisine** de la **salle des fêtes** n'était plus aux normes. Nous avons été contraints de supprimer le piano de cuisson vétuste pour le remplacer par des fours et plaques électriques. Les agents des services techniques en ont profité pour rénover l'espace cuisson.



✓ Changement de la faïence avant l'installation du nouvel équipement.



✓ Rénovation du plafond de la cuisine.



✓ Mise en place du nouvel équipement : four de maintien au chaud, four de cuisson/réchauffe et plaques électriques.

## Réfection

● Les peintures de l'**accueil de la mairie** avaient besoin d'un petit rafraîchissement. C'est chose faite. Le rouge bordeaux a laissé la place à un gris très clair, ce qui éclaircit l'entrée de la mairie et apporte une touche de modernité.



✓ Les agents des services techniques ont repeint les murs de l'accueil.



## Damparis ouvertement active

● **Des outils pour des actions concrètes en 2024 !** Les actions concernant la "démocratie locale ouverte", en continuité des événements de fin 2023, s'activent sur deux axes. Un premier concernant les élus afin d'établir une boussole politique permettant un certain nombre d'actions d'être mises en œuvre avec la population dans différentes délégations. Une restitution aura lieu mi 2024, en fonction du choix des élu-e-s, mais dès à présent, des actions concrètes concernant l'établissement d'un Conseil des enfants et la pérennisation de la sécurisation des abords de l'école seront accompagnées par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) avec des prestataires spécialisés. Trois ateliers ont eu lieu au premier trimestre 2024. Des idées concrètes ont émergé.

● La 3<sup>e</sup> session, qui a eu lieu le 29 mars 2024, a permis de mettre en œuvre un certain nombre de propositions qui ont été émises par les habitants lors de l'atelier précédent. L'objectif était de pouvoir donner un "espace d'action" aux habitants sur ces thématiques : un support spécifique, à venir en 2024, permettra d'avancer aussi dans ce sens. D'autres accompagnements en direction des élus et des agents concernant le fonctionnement municipal sont aussi à prévoir, dans l'animation et la conduite de projets.

● Dans toutes ces dimensions, le programme « Territoire d'engagement » pour laquelle la commune a été sélectionnée par « l'ANCT » en 2021 permet d'avoir "un support de qualité" pour 2024 avec de nombreux prestataires dans les différentes actions avec une prise en charge intégrale, support qui n'aurait pas pu être fourni sans le programme « Territoire d'engagement ».



✓ 26 octobre 2023 : vous avez été nombreux et nombreuses à participer à la journée « Imaginons Damparis Demain ».



✓ À l'occasion de la résidence de Solucracy, la dernière semaine, en octobre 2023, des envies et des souhaits ont émergé.



✓ Restitution de la résidence.



✓ Première action / concrète / concrète.



✓ Quelle destination pour quelle action où comment réaliser un projet ?

● Toutes les différentes actions de DLO organisées depuis le début de l'aventure, ont fait émerger les principaux thèmes suivants :

- ✓ Café des amis,
- ✓ Un grand sapin pour fêter Noël tous ensemble,
- ✓ Développer les transports en commun,
- ✓ Améliorer les aides de services aux personnes âgées,
- ✓ Améliorer le parc de la Liberté,
- ✓ Créer un marché chaque saison,
- ✓ Réflexion de la façon d'être informé sur ce qui se passe sur la commune,
- ✓ L'aménagement de la place du 1<sup>er</sup> Mai en espace vert partagé.

Tous les projets ne pourront pas être réalisés dans l'immédiat, mais la graine de la réflexion est plantée.



## Boxe éducative

● Les championnats boxe éducative assaut se sont déroulés à Damparis le 16 février. Ces championnats comptaient pour la qualification "France" et nous avons pu apprécier, une vingtaine d'assaut, dont certains très prometteurs. ● Bravo à eux !

## Rugby remise de médailles

● Michel Giniès, Marie-Rose Guibelin, adjointe aux sports et Delphina Magalhaes, conseillère municipale déléguée à la vie associative ont remis, mercredi 13 mars, la médaille de la Ville de Damparis à deux acteurs indispensables du Grand Dole Rugby. En présence de Denis Sève, président du club, de bénévoles et de nombreux petits joueurs, Jérôme Marlin, président de l'école de Rugby depuis 2015 et Jérôme Gence, président et fondateur de l'école d'arbitrage depuis 2012, ont été récompensés pour leur investissement.



✓ Les élus ont rappelé l'importance d'avoir des référents solides pour encadrer les jeunes.

## Course du 1<sup>er</sup> Mai

● Cette 62<sup>e</sup> édition de la course du 1<sup>er</sup> Mai a été une course support du championnat départemental du Jura pour les catégories Access 1 à 4 et open 3... Avec la 2<sup>e</sup> manche du challenge du Jura route catégorie Access 1 à 4 et open 3. Nous avons eu trois pelotons de coureurs, courses ouvertes aussi aux féminines. Merci d'être venu nombreux pour suivre et encourager tous ces cyclistes.



✓ OPEN 3... 1 : Mathieu Constant du VC Chaumontais ; 2 : Romain Folliat de la Team des Salines ; 3 : Clément Duquet du VC d'Ornans.



✓ Florina Dramba du VC Pontarlier a reçu le prix de la combativité après une course très mouvementée.



✓ Tom Bois.

## Challenge Polo !...

● Tournoi le 29 juin 2024 Stade Abergement-la-Ronce.



#CHALLENGE Polo

**DRÔIT AU BUT**

STADE D'ABERGEMENT LA RONCE

**TOURNOI**

SAMEDI 29 JUIN 2024

A PARTIR DE  
**13H30**

**BUFFET - BUVETTE L'APRÈS-MIDI**

13H30 DÉBUT DU TOURNOI  
18H00 FINALE  
18H30 REMISE DES MÉDAILLES ET COUPE  
19H00 APÉRITIF

REPAS LE SOIR COUSCOUS 18€ / PERS



✓ Champions du Jura : de gauche à droite : Fabrice Fumey AC champagnolaise Access 1/2, Romain Folliat de la Team des Salines, Olivier Cannelle de Jura Dolois Cyclisme Access 1/2, Benjamin Maveyraud, de Vélo Club Dolois Access 3/4 et Jean-Paul Quarre, de Vélo Club Dolois Access 3/4.





## Jean-Philippe Miny

● **Adjoint à la responsable des Services techniques de la commune de Damparis :**

60 ans ; 2 enfants ; 40 ans de carrière... Amoureux de la nature et très attaché aux valeurs du service public, Jean-Philippe avait le profil idéal pour débiter sa carrière comme jardinier au sein de la commune de Damparis.

Il grandit et effectue sa scolarité à Lons-le-Saunier. Après avoir passé un BEP espaces verts à l'école d'horticulture de Tournus, il exercera des fonctions de jardinier, à l'occasion de son "service militaire". Il décide ensuite de répondre à une offre d'emploi proposée par la mairie de Damparis et postule pour le poste de jardinier. Il passe le concours d'entrée organisé par la collectivité et réussit face aux dix-sept autres candidats.

Le 2 janvier 1984, jour de son vingtième anniversaire, il intègre les effectifs de la commune en tant qu'agent polyvalent, spécialisé en espaces verts.

En 1986, suite à la décision politique de développer le fleurissement de la commune et à l'occasion de la construction des serres municipales, le poste d'agent espaces verts à temps complet est créé.

Vient alors le temps des premières créations de mosaïcultures en 3D : animaux en relief, structures fleuries, réalisations paysagères... qui feront la renommée de la commune au niveau du fleurissement départemental et régional.



En 1994, le service des espaces verts compte alors six personnes et c'est tout naturellement que Jean-Philippe en devient le chef d'équipe. En 2004, il passera responsable des deux équipes : service espaces verts et service maintenance. Et il encadrera douze personnes, dont deux chefs d'équipes.

# Portrait



2016, création des différents pôles techniques : il sera nommé Adjoint à la responsable des services techniques.

Les nombreuses années passées au poste de responsables du service des espaces verts lui ont permis d'acquérir une sérieuse expérience sur l'aménagement paysager, l'association des végétaux et des fleurs... Ses compétences très pointues dans le domaine de l'environnement lui permettent également d'apporter une analyse technique sur les végétaux du domaine privé (expertise végétale).

Il est à l'origine de la création de la charte de l'arbre sur Damparis, (recensement des 9 000 végétaux de la commune, dates et lieux de plantation depuis 1970, classement des arbres remarquables, ayant pour objectif la protection du patrimoine avec également l'estimation de la valeur financière d'un arbre, selon certains critères).

Son évolution de carrière l'a éloigné de son métier initial, ce qu'il ne regrette pas, car d'après lui, la gestion des espaces verts est devenue très contraignante (les normes environnementales, les aléas climatiques, la réglementation liée à la sécurité...). Il suit encore la gestion de la forêt en lien avec l'ONF et reste sur le terrain pour assurer le suivi des chantiers liés aux bâtiments et à la voirie.

Ce qu'il aime avant tout c'est le contact avec le public, les administré-e-s, les élu-e-s... transmettre ses connaissances à ses collègues ou aux élèves du collège, à l'occasion des visites des ateliers municipaux et à la population lors des journées portes ouvertes. Le côté pédagogie et transmission qu'il a gardé de l'époque où il faisait visiter les serres aux élèves et lors des interventions dans les écoles.



Il aime toujours apprendre et développer ses connaissances sur les nouvelles techniques et les nouveaux produits, notamment au contact des entreprises partenaires. Il apprécie toujours l'idée de se former et de côtoyer les agent-e-s des autres collectivités, afin d'échanger sur les pratiques de chacun et chacune.

Très disponible et dévoué, Jean-Philippe dispose de qualités indispensables pour assurer au quotidien l'encadrement des responsables de Pôles ainsi que la coordination du travail des agent-e-s d'entretien. Il est apte à remplacer sur les différents postes techniques, de l'accompagnement dans les bus scolaires à l'installation d'une téléalarme chez un particulier.

C'est également tourné vers la nature qu'il passe son temps libre : pêche, cueillette des produits de la terre... Passionné de jardinage, il cuisine principalement sa production potagère. Son sport : la pétanque sportive, encore un passe-temps en extérieur.

Jean-Philippe fera bientôt valoir ses droits à la retraite. De nature drôle et blagueuse, avec de vraies qualités humaines, il manquera à ses collègues, mais au vu de toutes ses activités, nous sommes persuadés qu'il ne s'ennuiera pas.



## COMMUNIQUÉS - ÉCHOS des COMMERCES - SERVICES et SÉCURITÉ

### Multiservices

● Depuis le 15 septembre 2022, **Mickaël Arnaud** a créé son entreprise en proposant ses compétences en électricité, plomberie, placo, peinture... Il habite à Damparis et son activité est déclarée à son domicile. Pour toutes informations vous pouvez consulter son site internet : <https://ammultiservices39-dole.com> et sa page Facebook : <https://www.facebook.com/share/zKufEXhvnYa7X8F3/>



### Multipizzas

● **Camion Pizza Fratt** ! Un camion pizza est installé tous les lundis soir de 17h30 à 21h30 (place du 1<sup>er</sup> Mai à Damparis). Pour toutes informations, contactez le : 07 49 13 66 24 ou consultez la page facebook de **Julien Frattini** (pizza fratt).



### Multimédias

● **Boutique ASC-21** Rue de Belvoie... Cette activité a été créée par **Frédéric Payet**, gérant, mais aussi technicien informatique confirmé et avec plus de 20 ans d'expérience. Ils sont spécialisés en cybersécurité, déploiement informatique, vente, dépannage, réparation de matériel (ordinateurs, serveurs, téléphones etc...), audits auprès des entreprises et des particuliers. En 2023, Monsieur Payet a souhaité ouvrir un magasin de proximité, permettant aux particuliers et professionnels qui le souhaitent, de bénéficier de services informatiques, multimédia. Vente, réparations, recyclage d'ordinateurs, téléphones et périphériques avec des conseils personnalisés et un accompagnement après-vente. Ils proposent également la mise à disposition de boîtes mails sécurisées et espaces de stockage sécurisés via leurs propres serveurs basés en France. Enfin, ils proposent des sessions de formation avec deux volets : l'un sur la sécurité informatique et la protection des données personnelles ; et l'autre sur l'initiation à l'utilisation des matériels informatiques (utilisateurs débutants ou public sénior). Enfin, ils aiment à rappeler qu'ils sont une TPE, composée de quatre salariés et du gérant, et qu'ils privilégient la qualité de service et le conseil à leurs clients.



### Protection routière

#### ● Aménagement provisoire de la sortie des écoles !

**Le programme Moby** initié par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'inscrit dans le volet écomobilité du Plan Mobilité de la communauté d'agglomération. C'est un projet mis en place au sein des écoles pour promouvoir la mobilité douce et sécuriser les abords des écoles. Un groupe de travail constitué d'enseignants, de parents d'élèves, des responsables du périscolaire, d'élus, de la police municipale, des services techniques et de responsables des Transports du GRANDOLE a été mis en place. Son but était d'identifier les problèmes de sécurité aux abords des écoles et de réfléchir à comment inciter les gens à se déplacer autrement qu'en voiture lorsqu'ils accompagnent leurs enfants à l'école (vélo, bus, marche à pied, co-voiturage,...). Des réunions de travail ont eu lieu tout au long de l'année 2023 et il en est ressorti les points suivants :

- ✓ Manque de signalétiques aux abords des écoles : un ajout de panneaux lumineux pour mieux informer et rappeler la présence des écoles et faire ralentir les véhicules est à l'étude.
- ✓ Manque de pistes cyclables afin d'inciter les enfants et leurs parents à aller à l'école en vélo : une réflexion globale sur Damparis et plus particulièrement les routes menant aux écoles seront lancées sur ce sujet.
- ✓ Différentes actions au sein de l'école primaire et du périscolaire ont été mises en place afin de promouvoir l'éco-mobilité.
- ✓ Problème de sécurité au niveau du parking du gymnase Auguste Delaune (piétons + voitures sur une même place non aménagée = Danger !) : un test a été fait en octobre 2023, celui-ci a été suivi d'un sondage. Il en résulte un taux de satisfaction et un souhait de voir cette installation temporaire devenir définitive de plus de 86 %. L'aménagement temporaire a été remis en place le 4 mars en attendant un aménagement définitif.

### Multimobilités

● **Modes de déplacements doux** ! Porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et accompagné par le CPIE Bresse-Jura (association d'éducation à l'environnement), le programme d'écomobilité vise à sortir du tout voiture solo et faire évoluer les pratiques vers des modes de déplacement plus éco responsables. Il a pour but de faciliter l'accès aux modes de déplacements alternatifs et actifs vers l'école, de faire comprendre les enjeux de chaque établissement scolaire et les pratiques de déplacement de leurs usagers. Des animations ont été faites dans les classes par des membres du CPIE, des enquêtes en ligne sur les habitudes de l'école (enfants, parents, corps enseignant et autres professionnels).

Au vu de l'avancement du quartier des Vergers des possibilités d'avoir une réflexion sur une piste cyclable rue des Acacias et rue des Sapins qui est déjà en sens interdit, un cheminement jardin de la Liberté avec le contournement du gymnase pour arriver à l'école. Plus sécurisant et moins onéreux. À méditer...





## Juin dimanche 30

● **Concert des nuits rebelles !** Parking du gymnase Auguste Delaune, dès 17h30. **Première partie...** Association Solélina (démonstration de danse moderne jazz). **Deuxième partie...** Nyna Loren (musique-chanson). Violoniste chamanique à la voix intense et envoûtée, Nyna Loren transpose sa musique dans un songe où les frontières n'existent plus et seules les émotions priment. Son dernier album F.E.M.M.E.S. est une ode à la féminité, sa sensibilité, sa force, ses luttes, un appel à la sonorité, à l'éveil des consciences. Une transhumance poétique et musicale qui fait voyager aux quatre coins du globe et retrace le chemin du retour à soi, à sa force intérieure. À écouter si vous aimez Olivia Ruiz, Catherine Ringer... : <https://youtu.be/u6d4HvheegI?si=lxVbllOOFUx11NVb>

## Juillet samedi 13

● **Festivités Damparis !** Parking du gymnase Delaune : feux d'artifices à 22h30 + bal + restauration (jambon à la broche) + buvette dès 19h.

## Septembre samedi 7

● **Forum des associations !** Gymnase Auguste Delaune (10h -17h). Les associations de Damparis, Tavaux et Abergement se réunissent pour vous présenter leurs activités. Démonstrations et inscriptions.

## Septembre vendredi 27 et samedi 28

● **Salon nature !** Salle des fêtes (9h -18h).

## Octobre dimanche 6

● **Octobre Rose !** Départ et arrivée gymnase de Belvoe. Plus de 150 participants en 2023... Cette année nous vous espérons encore plus nombreux-nombreuses avec deux parcours qui permettront à chacun-chacune de tester ses performances, mais surtout qui apporteront un soutien à cette action. À l'arrivée, une soupe sera servie. Inscription et règlement sur place, pour tous renseignements : tél. 06 16 69 94 14.



## Octobre samedi 19 et dimanche 20

● **Bourse à tout !** Salle des fêtes (9h -17h).

## Novembre dimanche 24

● **Marché de Noël !** Gymnase Auguste Delaune (9h -17h).





## Groupe majoritaire

Motiver une économie budgétaire sur la baisse de la masse salariale, est-il le seul argument de l'opposition ? Si il y a des leviers à utiliser pour faire des économies ce n'est certainement pas la masse salariale qu'il faut réduire. Celle-ci est vitale au bon fonctionnement de notre commune.

Nous faisons le choix du service public et du maintien des emplois dont l'ATSEM supplémentaire à l'école maternelle et deux policiers non-obligatoires pour les communes de notre importance.

Le quartier des Vergers prend forme, il est une évolution nécessaire de notre ville, un renouvellement de la population indispensable pour nos écoles qui souffrent de plus en plus du manque d'enfants.

Cette année nous subissons une inflation très importante et une augmentation du coût des énergies démesurée (+ 45 % pour l'électricité, + 95 % pour le gaz). Cela vient encore alourdir le budget de la commune et nous devons faire avec, tout en réfléchissant à des solutions en matière d'économie d'énergie.

Les taux d'imposition foncier communaux n'augmentent pas. Seules les bases décidées par l'État augmentent pour suivre l'inflation.

Suite aux études et aux propositions menées par EID (Entente Interdépartementale de Démoustication), Ineos et la commune s'engagent à mettre des pièges à moustiques avec un suivi tout au long de la saison.

Nous avons réussi à proposer un budget équilibré, l'analyse financière faite par le conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie du Grand-Dole est satisfaisante et nous laisse des possibilités d'emprunt pour mener à bien nos projets engagés.

*Madison ALARCON, Émilie BERTAUT, Julie BOITET, Jean-Michel BUSSIÈRE, Serge COULON, Laurent GERRIET, Michel GINIÈS, Éric GRANGE, Christian GRAS, Marie-Rose GUIBELIN, Delfina MAGALHAES, Martine MICHAUD, Mireille RAUCH, Franck RAVIER.*



## Groupe minoritaire (1)

L'analyse financière 2023 communale montre une dérive liée à plusieurs facteurs : hausse des coûts de l'énergie et de la masse salariale, l'inflation et le prix des matériaux.

La participation communale au lotissement des Vergers (150 000 €/an) va plomber les possibilités d'investissements. Les leviers pour limiter la dérive sont : le recours à un emprunt, une baisse des charges de personnel (non envisagée pour le moment), une augmentation des taux d'imposition (déjà + 15 % en trois ans sur les seules augmentations des bases d'imposition). La taxe d'habitation sur résidences secondaires (12 maisons) ne rapporte que 9 200 €. À noter le manque à gagner sur les locaux commerciaux vides (ex : Banque Populaire) à partir de Juin (- 800 €/mois). Quid des choix à faire en 2024 !

*Philippe CASTIONI, Louis-Joseph MÉNÉTRIER et Marie-Odile LEGOIX.*



## Groupe minoritaire (2)

Le recours contre les Vergers sera retiré pour ne pas risquer une hausse des taxes et de ne pas porter préjudice aux finances des Dampariens. Désormais, la situation financière communale est très liée à SEDIA qui a la responsabilité des ventes des terrains du lotissement. Annoncé pour fin 2021, mais encore aucun travaux d'assainissement n'a été réalisé par le Grand-Dole, alors que les taxes, elles, ont été multipliées par 3 sur 3 ans. 2023, a acté la fermeture de la dernière banque, une sérieuse problématique. 2024, verra le probable transfert d'Intermarché du centre bourg pour l'entrée de ville, de nouveaux désagréments en vue. Espérons que 2024 ne voie pas non plus la même prolifération de moustiques que les années précédentes !!! 2024 il n'y a plus d'opposition.

*Christophe CHAUTARD.*



## La Fontaine et Le Lavoir

● Souvent situées au centre d'une place, les fontaines constituaient un lieu majeur de la sociabilité villageoise, un lieu d'échange, de discussions et parfois de conflits.

En toutes saisons, les lavandières frottaient le linge avec de la cendre, l'essoraient en le tordant avant de le parfumer avec de la lavande.

La généralisation de l'eau courante et des machines à laver fit disparaître ce pénible travail. Telle que nous la connaissons, la fontaine date de 1890.



● Si toutes les couches sociales s'y retrouvaient pour puiser de l'eau ou laver le linge, l'édifice attirait toujours la présence des enfants. Visuel de 1917.



● Le cliché « La Roche et le Lavoir » exprime l'appellation de ce lieu où jaillissait l'eau de la pierre. Abondantes, trois sources alimentaient les bassins de la fontaine. Le monument aux morts n'apparaît pas encore. Visuel oblitéré en 1907.



● L'ancienne chaumière, dont le toit avait été victime d'un incendie, a cédé sa place à une construction nouvelle, le monument aux morts est érigé. Alors même qu'un arrêté municipal de 1837 interdisait la divagation de la basse-cour aux abords des bassins, la volaille y était toujours présente. Carte postale de 1922.

*Textes et photos tirés de l'ouvrage « Damparis, un siècle en cartes postales » de Pierre-François Jacquot. Un grand merci à lui pour sa coopération.*



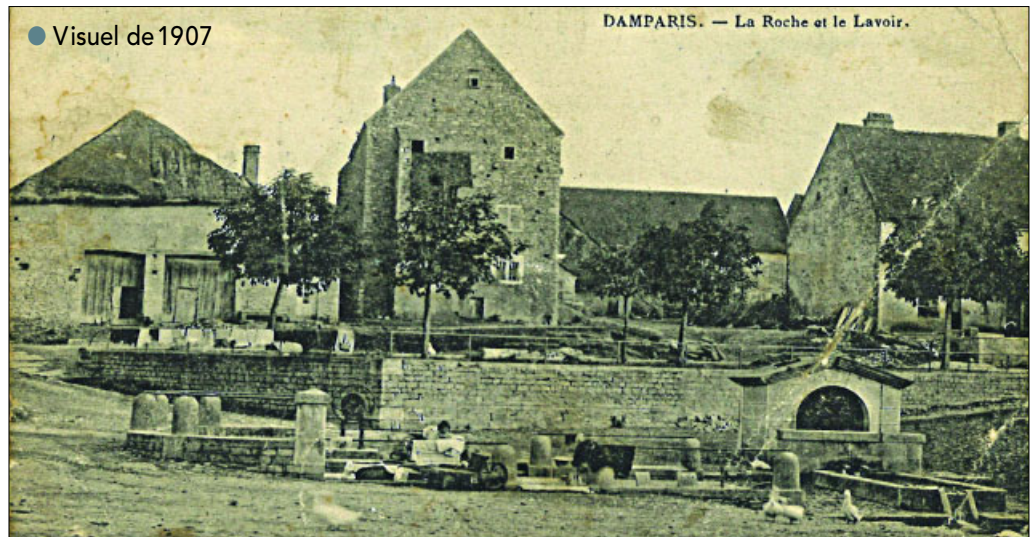
● La Fontaine en 2024 : des travaux de conservation et de restauration de la fontaine ont été réalisés pour protéger notre patrimoine. Description des travaux : les pierres ont été nettoyées par aérogommage. Un remplacement des pierres vétustes effectué, puis une réfection des joints au mortier de chaux. Le toit de la fontaine a été étanchéisé. Les travaux ont été réalisés par Denis Grandmaison, artisan tailleur de pierre, pour un montant de 42 300 €.

*La municipalité remercie vivement le Crédit Agricole pour sa subvention de 1500 € pour la restauration de la Fontaine.*

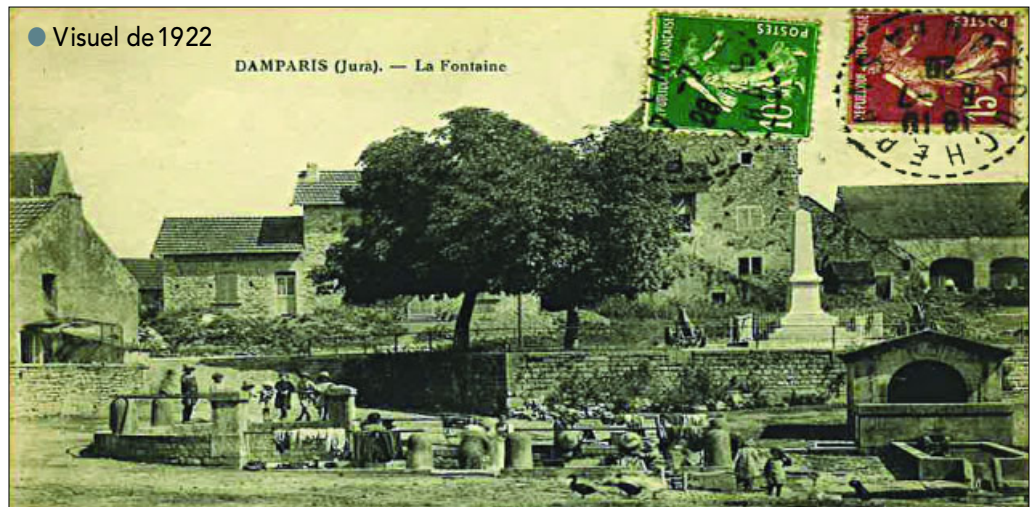
● Visuel de 1917



● Visuel de 1907



● Visuel de 1922



● Visuel de 2024

